

Pour les droits des femmes du Québec

États financiers

Au 31 août 2024

Projet pour fins de discussion seulement

Pour les droits des femmes du Québec

Table des matières

31 août 2024

(Non audité)

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Résultats et évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 9

Projet pour fins de discussion seulement

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Pour les droits des femmes du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Pour les droits des femmes du Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2024, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A113051

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Pour les droits des femmes du Québec au 31 août 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Comptables professionnels agréés

Montréal, le 16 novembre 2024

Projet pour fins de discussion seulement

Pour les droits des femmes du Québec

Résultats et évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 août 2024

(Non audité)

	2024	2023
Produits		
Subvention SACAIS	168 228 \$	146 848 \$
Aide financière	-	5 000
Cotisations des membres	2 210	2 940
Dons	3 740	4 450
Conférences	200	-
Recouvrement de taxes sur intrants	4 042	3 257
Revenus d'intérêts	109	121
	178 529	162 616
Charges		
Salaires et avantages sociaux	74 830	91 041
Frais d'événements	12 091	3 555
Dossier laïcité	2 210	6 078
Site web	1 657	8 444
Loyer	18 786	18 197
Assurances	254	2 017
Fournitures de bureau	10 002	8 148
Honoraires professionnels	19 340	8 861
Publicité	2 838	500
Représentation	15 904	3 054
Télécommunications	1 809	1 757
Taxes et permis	38	38
Intérêts et frais bancaires	277	158
Adhésions et contributions solidaires	1 721	-
Immobilisations passées en charges	6 471	-
	168 228	151 848
Excédent des produits sur les charges	10 301	10 768
Actif net au début	61 242	50 474
Actif net à la fin	71 543 \$	61 242 \$

Pour les droits des femmes du Québec

Bilan

Au 31 août 2024

(Non audité)

	2024	2023
Actif		
À court terme		
Encaisse	204 865 \$	211 140 \$
Taxes à recevoir	4 042	3 257
	208 907 \$	214 397 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 3)	8 771 \$	3 055 \$
Subvention perçue d'avance	128 593	150 100
	137 364	153 155
Actif net		
Non affecté	71 543	61 242
	208 907 \$	214 397 \$

Approuvé par

Date

Pour les droits des femmes du Québec

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2024

(Non audité)

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	10 301 \$	10 768 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Taxes à recevoir	(785)	231
Créditeurs	5 716	(5 137)
Subvention perçue d'avance	(21 507)	6 526
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 275)	12 388
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	211 140	198 752
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	204 865 \$	211 140 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Pour les droits des femmes du Québec

Notes complémentaires

31 août 2024

(Non audité)

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué le 24 septembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un groupe féministe, citoyen mixte, non partisan et pour la laïcité qui oeuvre à la défense des droits des femmes par des représentations auprès de différents groupes politiques ou autres, tant fédéraux, provinciaux, régionaux que locaux.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, tels que les subventions, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés, tels que les cotisations des membres, les activités de l'organisme, les conférences et les dons, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputés aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs et de la subvention perçue d'avance.

Pour les droits des femmes du Québec

Notes complémentaires

31 août 2024

(Non audité)

3. Crédoiteurs

	2024	2023
Fournisseurs	2 892 \$	1 361 \$
Déductions à la source à payer	3 965	981
Salaires à payer	1 914	713
	8 771 \$	3 055 \$

4. Subvention perçue d'avance

L'organisme Pour les droits des femmes du Québec a bénéficié d'une subvention dans le cadre du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole volet promotion des droits, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

	2024	2023
Solde au début	150 100 \$	144 597 \$
Encaissements entente 2019-2023	-	79 986
Encaissements entente 2023-2026	146 721	72 365
Affectations	(168 228)	(146 848)
	128 593 \$	150 100 \$

5. Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail débutant le 1er février 2024 et venant à échéance le 31 janvier 2025. Les loyers minimums futurs totalisent 6 430 \$.

6. Dépendance économique

La totalité des revenus de subvention provient du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.